



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
enviro@smsr.quebec

## Procès-verbal

### Rencontre du 27 janvier 2020 à 19h

Étaient présents : Mesdames Lise Beauchemin et Lucie Sauvé ainsi que messieurs Denis Vallée, Kervin Van Damme et Marc Bouisset.

Étaient absents : Mesdames Éléna Cocco et Nathali Rodriguez, messieurs Yvon Forget et Michel Robert.

#### **Partie 1 - Formalités**

##### **1. Vérification du quorum**

Le quorum est vérifié.

##### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Deux modifications à l'ordre du jour :

Le point « La planète s'invite à Saint-Marc devient le premier point de la Partie 3.

Ajouter dans Varia : Règlement sur la cohabitation harmonieuse des activités d'élevage en zone agricole

Il est proposé par monsieur Denis Vallée, appuyé par madame Lise Beauchemin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

##### **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2019**

Il est proposé par madame Lucie Sauvé, appuyé par monsieur Marc Bouisset et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2019 soit adopté.

## ***Partie 2 – Suivis de dossiers et information***

### **4. Fosses septiques**

Le comité demande à madame Nathali Rodriguez de faire un suivi sur le dossier FS Boinest et Ecoflo et voir quelle est la démarche à ce jour. Il serait aussi intéressant de connaître le nombre de propriétaires concernés (à Saint-Marc et dans les 3 autres municipalités voisines) par ce contrat. Il faudrait aussi vérifier quelles lois et quels règlements régissent cette question.

### **5. Projet de récupération du verre**

La MRC a proposé un projet de récupération assez dispendieux, basé sur des containers très grands. Les municipalités n'étant pas très enthousiastes, ce projet est bloqué pour le moment. Madame Lise Beauchemin va voir ce qui se fait dans la MRC de Marguerite d'Youville voisine.

### **6. Héliport**

Rien de nouveau à ce sujet. Madame Lucie Sauvé demande s'il y a un règlement municipal, provincial ou fédéral sur les nuisances au niveau bruit (décibels, durée, horaire).

### **7. Déclaration d'urgence climatique**

La municipalité de Saint-Marc a signé la DUC – Déclaration d'urgence climatique. Il serait important de savoir où en est le mouvement à travers le Québec : quelles MRC et municipalités ont signé la DUC et quels suivis sont exercés. Quel type de suivi conviendrait-il d'envisager dans notre municipalité? Entre autres, certaines municipalités ont adopté une résolution pour s'opposer au projet GNL Inc. (Abitibi et Saguenay). Lucie Sauvé apportera de l'information à ce sujet à la prochaine rencontre.

### **8. Consommation énergétique de la municipalité**

Rien de nouveau. À la prochaine rencontre, le CCE se penchera sur le rapport qui avait été produit à cet effet en 2013 et le plan d'action qui en avait découlé.

## ***Partie 3 – Dossiers à traiter***

### **9. La planète s'invite à Saint-Marc**

Monsieur Marc Bouisset expose les grandes lignes et les objectifs de cette journée du 5 avril 2020, organisée par l'Association des citoyens et citoyennes de Saint-Marc. Le CCE pourrait-il aider pour les frais des conférenciers? Suite au prochain caucus, le CM devrait aussi donner une réponse à la demande d'appui de l'Association.

### **10. Méthode de travail du CCE**

Ce point sera étudié lors de la prochaine réunion.

#### **11. Révision de la politique environnementale**

Ce point sera étudié lors de la prochaine rencontre.

#### **Partie 4 – *Varia et conclusion***

#### **12. Règlement sur la cohabitation harmonieuse des activités d'élevage en zone agricole**

Une consultation publique aura lieu le 28 janvier 2020 à 19 h. Dans la perspective de mieux informer et de mobiliser s'il y a lieu les citoyens et citoyennes, le CCE exprime le souhait que les avis de convocation concernant un règlement municipal (ou régional) explicitent clairement l'objet de ce règlement, la nature de la (ou des) modification(s) envisagée(s) et les principales implications sur le territoire de notre municipalité.

#### **13. Clôture de la rencontre**

La rencontre se termine à 20h50.